

Jean-Baptiste André Godin à Jules Baele, 17 mai 1886

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 2 p. (30r, 31r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Baele, 17 mai 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52095>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 mai 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Baele, Jules \(1839-1907\)](#)

Lieu de destination Gand (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Baele du 10 mai 1886. Il le remercie de sa promesse de traduire [en néerlandais] les statuts du Vooruit. Il lui propose de prendre en charge les frais de voyage de la personne du Vooruit qui pourrait venir étudier le Familière.

Notes La lettre de Jules Baele à Godin du 10 mai 1886, à laquelle répond Godin, est conservée dans les archives du Familière parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0502). La lettre de Baele précise que c'est son ami Edmond Van Beveren (1852-1897) qui souhaite effectuer un voyage d'étude au Familière.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Coopération](#), [Néerlandais \(langue\)](#)

Personnes citées [Vooruit \[Gand\]](#)

Lieux cités

- [Étreux \(Aisne\)](#)
- [Gand \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familiste
17 mai 1866

Monsieur Baile,

Je vous remercie de la promesse que vous me faites par votre lettre du 10^{er} de me donner la traduction de nos statuts.

Je considère comme d'un intérêt très-supérieur pour tous ceux qui s'occupent du progrès des questions sociales d'être tenus au courant des diverses fondations réalisées dans la société actuelle.

Chacune d'elles apporte certainement à l'édifice de l'annexe

un contingent d'idées utiles.

Aussi me ferai-je un plaisir, dans le cas où vous enverrez quelqu'un du Morbihan ici pour étudier l'Association du Familiste, de ne pas laisser à notre charge les frais de voyage que j'estime, aller et retour en troisième classe, de Gare à Guise en passant par Etrenn, viaire et chemin de fer compris, à environ 16 francs.

J'espère que nos statuts me permettront de faire

comment s'établit le
contrôle des opérations
de notre société et quels
sont les moyens employés
pour ériter des pertes
dans nos différents
comptoirs.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de mes meilleures
sentiments

Godin